



### Fiche de poste

## Chargé(e) de mission Mobilités Actives

### Missions

---

La Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (28 000 hab./10 Communes, au sein du Parc Naturel Régional des Alpilles) porte de nombreuses compétences dont la mobilité. Elle est désormais autorité organisatrice de la mobilité depuis le 1er juillet 2021 (en application de la LOM).

Le territoire de la CCVBA est rural, peu densément habité, scindé en deux (nord/sud) par le Massif des Alpilles et se trouve en périphérie d'agglomérations. Autant de facteurs limitants qui imposent à la Communauté de communes de définir une stratégie d'intervention des mobilités actives (ainsi qu'une alternative à l'autosolisme). L'intercommunalité et ses communes se disent prêtes, suite à la nomination de la CCVBA en tant qu'AOM, à s'engager dans le développement des politiques cyclables du territoire.

La CCVBA a déjà mené des actions ponctuelles en lien avec les mobilités, comme le déploiement des bornes de recharges électriques sur le territoire (dépourvu jusque-là) ou l'expérimentation du co-voiturage en zone d'activité.

La CCVBA souhaite initier le sujet de la mobilité intercommunale par la question de la mobilité douce, enjeu prioritaire pour tous et point d'entrée idéal pour accompagner le territoire vers de nouveaux modes de déplacement actifs.

À cet effet, l'intercommunalité ambitionne de mettre en œuvre une politique des mobilités actives via le recrutement d'un.e chargé.e de mission et la rédaction d'un schéma directeur cyclable au sein de sa Direction Aménagement et Développement Durable.

**Missions :** Encadré(e) par la Responsable du service Aménagement et Urbanisme, le(la) chargé(e) de mission mobilité pilote la définition d'une stratégie politique en matière de mobilités actives de la collectivité, en assure sa traduction dans un schéma directeur cyclable ainsi que sa mise en œuvre dans le respect du Contrat de Relance et de Transition Ecologique :

### **Réaliser un diagnostic territorial des mobilités actives de la Communauté de communes :**

- Pilotage de la collecte et capitalisation (au sein du SIG notamment) des données cyclables à l'échelle du territoire (donnée communale, schéma directeur EPCI voisin, schéma directeur du département des Bouches du Rhône, document régional, aménagements réalisés et à venir...)
- Réalisation d'un diagnostic mobilités actives qui précise et détaille la place du vélo dans les déplacements locaux : les itinéraires existants et leur fréquentation, leurs usages (déplacements du quotidien, touristiques, sportifs...), ses niveaux de service etc. Il sera donné un « baromètre Vélo du territoire » (recours à des enquêtes au besoin/ comptages supplémentaires) qui fera ressortir les

enjeux en matière de politique cyclable.

- Mis en place d' un partenariat avec des associations, institutionnels et usagers. Et ce, afin d'associer un panel de personnes à la construction de la stratégie Mobilités Actives (ménages touristes, scolaires, commerces, etc.).
- Pilotage d' études nécessaires à la réalisation de ce diagnostic (en lien avec les différents services de la Communauté de communes et autres services extérieur).
- Restitution/ présentation en COTECH puis en COPIL et au sein des instances institutionnelles de la CCVBA.

### **Elaboration du schéma directeur cyclable, document cadre d'une stratégie de développement des mobilités actives de la Communauté de communes :**

- Mise en place d'une méthodologie de travail (groupe de travail/atelier) et définition des étapes de réalisation du schéma /calendrier arrêté.
- Rédaction d' axes directionnels de la politique cyclable du territoire : à l'issu du diagnostic, il sera tiré les principaux objectifs en matière de vélo et ensuite déclinés en objectifs opérationnels.
- Analyse juridique fine au regard des compétences et champs d'intervention des différentes collectivités du territoire.
- Animation des réunions avec les partenaires.

### **Cartographier les tracés de principe du schéma cyclable :**

- Structurer l'offre de cheminement cyclable selon l'usage et la fréquentation : l'analyse spatiale et de flux conduit à proposer plusieurs scénarios d'aménagement selon les différents outils proposés en matière d'aménagement cyclable (Cf CEREMA / <https://www.cerema.fr/fr/actualites/velos-voitures-separation-ou-mixite-cles-choisir> <https://www.cerema.fr/fr/actualites/8-recommandations-reussir-votre-piste-cyclable> )
- Identifier les itinéraires et les hiérarchiser : réaliser une cartographie qui représente le maillage global du territoire et ses tracés catégorisés (liaisons cyclables de principe, le réseau structurant, les boucles locales et les pistes à grande fréquentation etc.)
- Réaliser différentes cartographies en liaison avec les pôles d'attractivité du territoire, les équipements publics (établissement scolaire, touristique...)
- Intégrer et assurer une continuité avec les itinéraires cyclables des EPCI voisins et en lien avec le travail fait par le PNRA (définition d'un schéma cyclo touristique). Il sera également porté une réflexion sur le jalonnement.
- Pour chaque réseau, établir un document synthétique qui renseigne sur la distance de l'itinéraire, le type d'aménagement pressenti, le coût (au m<sup>2</sup>/total), les usages et points d'intérêts etc. Cette étape permettra de définir une enveloppe financière globale et aussi détaillée par Commune. Un rapprochement devra se faire avec les subventions mobilisables pour inviter les communes à mettre en œuvre le schéma.
- Réalisation d'études de faisabilité ciblées : S'assurer de la faisabilité du schéma par des analyses techniques et financières pour des secteurs présentant des points durs (gestion des croisements, carrefours, voie à grande circulation à traverser etc.). Cette étape permettra de décliner le projet en phase opérationnelle et de s'assurer du concours des partenaires financiers. Etablissement de fiches par tronçon pour définir les types d'aménagements, les difficultés techniques, foncières et réglementaires à lever, estimations financières (acquisition foncière/travaux) et le calendrier prévisionnel.
- Relation avec les communes et AOM (dont la Région et le Département), mobilisation des partenariats.
- Cartographie des données sur le SIG communautaire (Qgis/lizmap).
- Réalisation et livraison d'un dossier complet : pour le passage en commission, bureau, conseil. Le chargé de mission devra présenter un document complet (en plus des cartographies) avec des qualités rédactionnelles qui en permettent une lecture facile mais complète. Ce document sera ensuite transmis aux AOM et aux communes pour passer en phase exécution. Le schéma directeur cyclable

sera donc un outil de planification stratégique en matière de politique de mobilités pour le territoire de la CCVBA.

- Si possible arrêter des indicateurs qui permettent d'évaluer son application.

### **Assurer une sensibilisation et une communication sur la politique des mobilités actives :**

- Assurer une co-construction du schéma avec les usagers et associations de vélo, ainsi qu'avec les partenaires à chaque étape.
- Définir avec le service communication des actions de sensibilisation : événements à caractère festif autour de la pratique du vélo (Fête du Vélo, Semaine de la Mobilité...), événements éducatifs et interactifs, de type conférence ou débat, pour alimenter la discussion et les suggestions des usagers.

## **Compétences liées au poste**

---

### ❖ **Compétences techniques :**

Connaissances techniques en matière d'infrastructures et équipements cyclables  
Expérience souhaitée en aménagement ou études en lien avec les pistes cyclables, liaisons douces  
Maîtrise de la réglementation associée  
Capacités à l'animation et à la collaboration en mode projet / réseau  
Familiarité avec les outils de type SIG  
Capacité à proposer des pistes d'innovation  
Connaissance du paysage institutionnel des collectivités locales et de leurs compétences en matière de mobilité  
Capacité à hiérarchiser et ordonner des problématiques multiples

### ❖ **Traits de personnalité :**

Forte sensibilité aux enjeux environnementaux et paysagers  
Envie de contribuer à l'évolution des pratiques de mobilité de la population  
Capacité à communiquer, à rendre compte  
Rigueur et sens des responsabilités  
Capacité rédactionnelle et de synthèse  
Sens du travail en équipe  
Volontaire pour se déplacer en vélo sur le territoire

### ❖ **Vos avantages en rejoignant notre collectivité**

Poste à temps complet, 35h/semaine  
Possibilité de télétravail  
Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50 € (participation à hauteur de 4,50 € par la collectivité)  
Amicale (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)  
Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)  
Participation aux frais pour les trajets domicile-travail (forfait « mobilités durables » pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)

### ❖ **Informations complémentaires**

Poste basé sur Saint-Rémy de Provence (13)  
Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae) sont à adresser à : Monsieur le Président de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles – 23, avenue des joncades basses 13210 Saint-Rémy de Provence ou par courrier électronique [ressources.humaines@ccvba.fr](mailto:ressources.humaines@ccvba.fr) ou [mobilites@ccvba.fr](mailto:mobilites@ccvba.fr)